



COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

8 avenue Joffre
89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60
Mail : sforey@yonne.fff.fr

PV 103 SP 26

PV de la Commission Sportive du 02 décembre 2025

Président de séance : Monsieur Didier SCHMINKE

Présents : MM Christian BÉNARD, Vincent CABIN et Mickaël ROMOJARO

Assiste : Madame Stéphanie FOREY (administratif)

Début de la réunion : 18h00

Changements dates, horaires, terrains

Match 54933899 du 06.12.2025 Auxerre Stade 1 – Auxerre SC 1 U13 D1

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club d'Auxerre Stade de décaler l'horaire du match,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 6 décembre 2025 à 11h30 sur le terrain synthétique.

Monsieur Mickaël ROMOJARO n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 54933939 du 20.12.2025 Mont St Sulpice 1 – Joigny 3 U13 D2 Gp C

La commission,

- Prend note de la demande du club de Mont St Sulpice, via Footclubs, d'avancer la date du match,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 17 décembre 2025 à 17h30.

Match 54933929 du 06.12.2025 Paron 1 – Cerisiers 1 U13 D2 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club de Paron, via leur messagerie officielle, informant du décalage de l'horaire du match,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 6 décembre 2025 à 11h30 sur le terrain synthétique.

Matches Charbuy Fleury U13 D2 Gp D

La commission,

- Prend note du courriel du club de Charbuy Fleury, via leur messagerie officielle, informant que dorénavant, les rencontres U13 se joueront sur leur terrain de Charbuy.

Match 54935908 du 20.12.2025 Avallon 2 – Quarré St Germain 1 U13 D2 Gp F

La commission,

- Prend note de la demande du club de Quarré St Germain, via Footclubs, d'avancer la date du match,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 13 décembre 2025 à 10h00.



Match 54936068 du 06.12.2025 Paron 4 – Sergines 1 U13 D3 Gp A

La commission,

- Prend note de la demande du club de Paron, via Footclubs, de décaler l'horaire de la rencontre,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 6 décembre 2025 à 16h00 sur le terrain synthétique.

Match 54936065 du 22.11.2025 Sergines/Pont/St Sérotin 1 – Champigny 1 U13 D3 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de Sergines, via leur messagerie officielle, informant de la reprogrammation du match le 13 décembre 2025, suite à son annulation du 22 novembre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 13 décembre 2025 à 10h00 sur le terrain de Sergines.

Match 54936234 du 6.12.2025 Coulanges 2 – Ravières 1 U13 D3 Gp E

La commission,

- Prend note de la demande du club de Ravières, via Footclubs, de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 13 décembre 2025 à 10h00.

Match 54936291 du 20.12.2025 Chablis 1 – Venoy 1 U13 D3 Gp G

La commission,

- Prend note de la demande du club de Chablis, via Footclubs, d'avancer la date du match,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 13 décembre 2025 à 10h00.

Match 54936296 du 6.12.2025 Chablis 1 – Auxerre Stade U13 D3 Gp G

La commission,

- Prend note de la demande du club d'Auxerre Stade, par courriel officiel du club, d'avancer la date du match,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 3 décembre 2025 à 17h30.

Monsieur Mickaël ROMOJARO n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 54954820 du 29.11.2025 Joigny 1 – Ravières 1 U13 U15F

La commission,

- Prend note de la demande du club de Ravières, via Footclubs, de reporter le match,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 17 janvier 2026 à 10h00.

Match 54962902 du 06.12.2025 Auxerre SC 1 – Ent Florentinoise 1 Coupe de l'Yonne U15

La commission,

- Prend note de la demande du club d'Auxerre SC, via Footclubs, de décaler l'horaire du match,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 6 décembre 2025 à 15h30 sur le terrain synthétique.

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.



Match 54962907 du 06.12.2025 Magny Quarré 1 – St Fargeau 1 Coupe de l'Yonne U15

La commission,

- Prend note du courriel du club de Magny, via leur messagerie officielle, informant des changements de terrain et d'horaire,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 6 décembre 2025 à 14h00 sur le terrain de Quarré les Tombes.

Match 54962906 du 06.12.2025 Appoigny 1 – Paron 1 Coupe de l'Yonne U15

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Appoigny, via leur messagerie officielle, informant du changement d'horaire,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 6 décembre 2025 à 15h30 sur le terrain synthétique.

Match 54962908 du 06.12.2025 Stade Auxerrois 1 – Monéteau Gurgy 1 Coupe de l'Yonne U15

La commission,

- Prend note du courriel du club du Stade Auxerrois, via leur messagerie officielle, informant du changement d'horaire de la rencontre,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 6 décembre 2025 à 13h00 sur le terrain synthétique.

Monsieur Mickaël ROMOJARO n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 55018143 du 06.12.2025 Appoigny 1 – Avallon/ECN 1 U18 D1

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Appoigny, via leur messagerie officielle, informant du changement d'horaire,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 6 décembre 2025 à 18h00 sur le terrain synthétique.

Match 55018145 du 6.12.2025 Toucy 1 – Paron 2 U18 D1

La commission,

- Prend note de la demande du club de Toucy via Footclubs, d'avancer l'heure du match,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 6 décembre 2025 à 14h30 à Saints.

Match 55019205 du 20.12.2025 Héry 1 – Toucy 2 U18 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande du club d'Héry, via Footclubs, d'avancer la programmation de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 13 décembre 2025 à 15h30.

Match 53403639 du 30.11.2025 Appoigny 2 – Malay 1 D1 LECLERC

La commission,

- Prend note du courriel du vendredi 28 novembre du club de Malay, via leur messagerie officielle, demandant le report de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 25 janvier 2026 à 14h30,
- Compte tenu des circonstances exceptionnelles de la demande, sursoit à l'amende prévue.



Match 53456616 du 07.12.2025 Magny 2 - Auxerre SC 1 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande du club de Magny via Footclubs, d'inverser le lieu de la rencontre,
- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 7 décembre 2025 à 12h00 sur le terrain synthétique du complexe René Yves Aubin à Auxerre,
- Inverse également le lieu du match retour.

Match 54434623 du 14.12.2025 SC Sénonais 1 – Jeunesse Sénonaise 2 D3 Gp A

La commission,

- Prend note de la demande du club de SC Sénonais, via Footclubs, d'avancer la programmation de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 7 décembre 2025 à 14h30.

Match 54435071 du 7.12.2025 Cerisiers 2 – Charmoy 1 D3 Gp B

La commission,

- Compte tenu de la programmation d'un match de l'équipe fanion ce même jour,
- Donne ce match à jouer le 7 décembre 2025 à 12h00.

Match 54438839 du 7.12.2025 Chevannes 1 – Aillant 3 D3 Gp C

La commission,

- Prend note de la demande du club de Chevannes via Footclubs, d'avancer l'heure du match,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 7 décembre 2025 à 14h00.

Match 54436828 du 7.12.2025 Coulanges 2 – Andryes 1 D3 Gp D

La commission,

- Prend note de la demande du club de Coulanges, via Footclubs, de reporter le match,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 14 décembre 2025 à 13h00.

Match 55058214 du 7.12.2025 ECN 1 – Ravières 1 Coupe de l'Yonne Féminines Seniors J3

La commission,

- Prend note de la demande du club d'ECN, via Footclubs, d'inverser le lieu de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 7 décembre 2025 à 10h00 sur le terrain de Ravières.

Match 55058215 du 7.12.2025 Charmoy 1 – St Clément 1 Coupe de l'Yonne Féminines Seniors J3

La commission,

- Prend note du courriel du club de Charmoy, via leur adresse officielle, indiquant le changement de terrain en raison de l'impraticabilité de celui en herbe,
- Donne ce match à jouer le 7 décembre 2025 à 10h00 sur le terrain stabilisé.



Matches non joués

Match 54933927 du 29.11.2025 Sens Jeunesse 1 – St Clément 1 U13 D2 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club de Sens Jeunesse, via son adresse officielle, indiquant l'annulation du match en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le 17 décembre 2025 à 15h00.

Match 54932847 du 29.11.2025 Paron 1 – Ent. Florentinoise 1 U15 D1

La commission,

- Prend note du courriel de l'arbitre de la rencontre, via son adresse officielle, indiquant l'annulation du match en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le 20 décembre 2025 à 13h30.

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 54933885 du 29.11.2025 Coulanges 1 – Aillant 1 U15 D2 Gp E

La commission,

- Prend note du courriel de l'arbitre de la rencontre, via son adresse officielle, indiquant l'annulation du match en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le 20 décembre 2025 à 13h30.

Match 55019208 du 29.11.2025 Charny 1 – Héry 1 U18 D2 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel de l'arbitre de la rencontre, via son adresse officielle, indiquant l'annulation du match en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le 20 décembre 2025 à 15h30.

Arrêtés municipaux

Match 55096221 du 6.12.2025 Sergines/Pont/St Sérotin 1 – Avallon 1 Coupe Challenger U15

La commission,

- Prend note du courriel du club de St Sérotin, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 6 décembre 2025 à 13h30 sur le terrain stabilisé de Pont sur Yonne.

Match 54933086 du 29.11.2025 Gâtinais 1 – Sens FP 1 U15 D2 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de Gâtinais, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 20 décembre 2025 à 13h30.

Match 54933855 du 29.11.2025 Monéteau 2 – Héry 1 U15 D2 Gp E

La commission,

- Prend note du courriel du club de Monéteau, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 20 décembre 2025 à 13h30.



Match 55018645 du 29.11.2025 Cerisiers 1 – Toucy 1 U18 D1

La commission,

- Prend note du courriel du club de Cerisiers, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 7 février 2026 à 15h30.

Match 55019145 du 29.11.2025 Gâtinais 1 – Sens FC 2 U18 D2 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de Gâtinais, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 7 février 2026 à 15h30.

Match 55019128 du 06.12.2025 St Denis Les Sens 1 – Sergines/Pont/St Sérotin 1 U18 D2 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de St Denis Les Sens, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 7 février 2026 à 15h30.

Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 55019271 du 29.11.2025 Vermenton 1 – Ent. Florentinoise 2 U18 D2 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de Vermenton, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 13 décembre 2025 à 15h30.

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 53403642 du 29.11.2025 Vermenton 1 – Sens FC 3 D1 LECLERC

La commission,

- Prend note du courriel du club de Vermenton, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 14 décembre 2025 à 14h30.

Match 53403643 du 30.11.2025 Monéteau 1 – Toucy 1 D1 LECLERC

La commission,

- Prend note du courriel du club de Monéteau, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 14 décembre 2025 à 14h30.

Match 53450919 du 30.11.2025 Sergines 1 – Sens Jeunesse 1 D2 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de Sergines, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 25 janvier 2026 à 14h30.



Match 53450929 du 7.12.2025 St Denis Les Sens 1 – Sergines 1 D2 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de St Denis Les Sens, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 25 janvier 2026 à 14h30.

Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 53456610 du 30.11.2025 Héry 1 – Varennes 2 D2 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Héry, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 25 janvier 2026 à 14h30.

Match 54434721 du 30.11.2025 St Sérotin 1 – SC Sénonais 1 D3 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de St Sérotin, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 25 janvier 2026 à 14h30.

Match 54435008 du 30.11.2025 St Denis Les Sens 2 – Vergigny St Flo Port. 1 D3 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club de St Denis Les Sens, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 25 janvier 2026 à 12h00.

Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 54435069 du 7.12.2025 Seignelay 1 – Mont St Sulpice 2 D3 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club de Seignelay, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 1^{er} février 2026 à 14h30.

Match 54435005 du 30.11.2025 Charmoy 1 – Mont St Sulpice 2 D3 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club de Charmoy, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 25 janvier 2026 à 14h30.

Match 54436823 du 30.11.2025 Asquins Montillot 1 – Chablis 1 D3 Gp D

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Asquins Montillot, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 25 janvier 2026 à 14h30.

Match 54438507 du 30.11.2025 Charmoy 1 – Serein/Héry 1 Dep Féminin à 8 D2 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de Charmoy, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 25 janvier 2026 à 10h00.



Match 54621111 du 30.11.2025 Gurgy 1 – Neuvy Sautour 1 Dep Féminin à 8 D2 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club de Gurgy, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Prend note du courriel de Neuvy Sautour indiquant ne pas avoir été informé, s'être déplacé inutilement et souhaitant ainsi voir l'équipe adverse sanctionnée d'un forfait,
- Compte tenu du fait que le club de Neuvy Sautour a bien été destinataire du courriel envoyé par Gurgy le samedi 29 novembre à 10h44,
- Donne ce match à jouer le 25 janvier 2026 à 10h00.

Match 54437530 du 30.11.2025 Cerisiers 1 – Champigny 1 Dep Féminin à 8 D1

La commission,

- Prend note du courriel du club de Cerisiers, via leur adresse officielle, indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 25 janvier 2026 à 10h00.

Match arrêté

Match 54435007 du 23.11.2025 Briennon 1 – Neuvy Sautour 1 D3 Gp B

La commission,

- A la lecture de la FMI, prend note de l'arrêt du match à la 63^{ème} minute,
- Prend note des courriels de l'arbitre de la rencontre et du club de Neuvy Sautour, via leurs adresses officielles,
- Transmet à la Commission de Discipline pour suite à donner.

Huis clos

La commission rappelle que les équipes U13 du club Auxerre SC ont l'obligation de jouer leurs matchs à huis clos.

Elle précise que les accompagnateurs d'arbitres ne sont pas concernés par cette interdiction et autorise ainsi ce samedi 6 décembre 2025 Monsieur Mickaël ROMOJARO à pénétrer dans l'enceinte du stade pour les rencontres :

- U13 D2 Gp E : Auxerre SC 2 contre AJ Auxerre 2
- U13 D2 Gp F : Auxerre SC 3 contre ECN/Avallon 2



Forfaits

Match 54933499 du 29.11.2025 Jeunesse Sénonaise 2 – Sens FC 2 U15 D2 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club de Sens Jeunesse en date du 27.11.2025 indiquant faire forfait pour la rencontre contre Sens FC 2,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par pénalité pour forfait déclaré à l'équipe Sens Jeunesse 2 au bénéfice de l'équipe de Sens FC 2,
- Score : Sens Jeunesse 2 = 0 but, - 1 point - Sens FC 2 = 3 buts, 3 points
- Amende de 30€ pour forfait déclaré jeunes au club de Sens Jeunesse (amende 6.11),

Match 55058217 du 7.12.2025 Aillant 1 - Chevannes 1 Coupe de l'Yonne Seniors Féminines

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Aillant en date du 1^{er}.12.2025 indiquant faire forfait pour la rencontre contre Chevannes 1,
- En application de l'article 13 du règlement des championnats coupe seniors féminines,
- Donne match perdu par pénalité pour forfait déclaré à l'équipe Aillant 1 au bénéfice de l'équipe de Chevannes 1,
- Score : Aillant 1 = 0 but, - 1 point - Chevannes 1= 3 buts, 3 points
- Amende de 50€ pour forfait déclaré séniors au club d'Aillant (amende 6.10).

FMI

Match 54935907 du 15/11/2025 UF Tonnerrois 2 – Avallon 2 U13 D2 Gp F

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match du club d'Avallon,
- Maintient l'amende de 30€ au club de l'UF Tonnerrois pour non-envoi de constat d'échec (amende 5.24).

Match 54935910 du 29/11/2025 UF Tonnerrois 2 – ECN/Avallon 2 U13 D2 Gp F

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Tonnerre,
- Enregistre le score : Tonnerre 2 = 3 – ECN/Avallon 2 = 0

Match 54936066 du 29/11/2025 Villeneuve la Guyard 1 – Vinneuf 1 U13 D3 Gp A

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Villeneuve la Guyard,
- Enregistre le score : Villeneuve la Guyard 1 = 0 – Vinneuf 1 = 12
- Amende de 46€ au club de Villeneuve la Guyard pour « Absence de tablette » (amende 13.2).



Match 54932848 du 29/11/2025 Joigny 1 – Appoigny 1 U15 D1

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Joigny,
- Enregistre le score : Joigny 1 = 0 – Appoigny 1 = 1

Match 54933797 du 29/11/2025 Auxerre SC 1 – St Georges 1 U15 D2 Gp C

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Auxerre SC,
- Demande au club de St Georges et à l'arbitre de compléter leur partie et de renvoyer la feuille de match au secrétariat du district pour le lundi 8 décembre, date impérative

Match 54933756 du 29/11/2025 Auxerre Stade 3 – Charbuy Fleury 1 U15 D2 Gp C

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Auxerre Stade,
- Enregistre le score : Auxerre Stade 3 = 7 – Charbuy Fleury 1 = 2

Monsieur Mickaël ROMOJARO n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 54933618 du 29/11/2025 Aillant 4 – St Fargeau 1 U15 D2 Gp C

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Aillant,
- Enregistre le score : Aillant 4 = 5 – St Fargeau 1 = 1

Match 54933782 du 29/11/2025 AJ Auxerre 16 – UF Tonnerrois 1 U15 D2 Gp D

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de l'AJ Auxerre,
- Enregistre le score : AJ Auxerre 16 = 0 – Tonnerre 1 = 19

Match 54933783 du 29/11/2025 Chablis 1 – Magny/Quarré 1 U15 D2 Gp D

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Chablis,
- Enregistre le score : Chablis 1 = 3 – Magny/Quarré 1 = 5

Match 53450924 du 30/11/2025 Aillant 1 – Gron/Véron 1 D2 Gp A

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Aillant,
- Enregistre le score : Aillant 1 = 3 – Gron/Véron 1 = 1

Match 54435004 du 30/11/2025 St Julien du Sault 1 – Cerisiers 2 D3 Gp B

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de St Julien,
- Enregistre le score : St Julien 1 = 1 – Cerisiers 2 = 0

Match 54437531 du 30/11/2025 Chevannes 1 – Avallon 1 D1 Féminines

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Chevannes,
- Enregistre le score : Chevannes 1 = 5 – Avallon 1 = 0



Match 54437573 du 30/11/2025 FC Sens 1 – Ravières Semur 1 D1 Féminines

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Sens,
- Enregistre le score : FC Sens 1 = 0 – Ravières Semur 1 = 3

Match 54442709 du 30/11/2025 Joigny/Appoigny 1 – St Sauveur 1 D2 Féminines Gp A

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Joigny,
- Enregistre le score : Joigny/Appoigny 1 = 8 – St Sauveur 1 = 0

FMI manquantes

Match 54933773 du 08/11/2025 Avallon 2 – UF Tonnerrois 1 U15 D2 Gp D

La commission,

- Note l'absence de feuille de match,
- Acte la perte par pénalité de l'équipe d'Avallon 2,
- Score : Avallon 2 : 0 but ; -1 point – UF Tonnerrois 1 : 3 buts ; 3 points
- Amende de 30€ au club d'Avallon pour non-envoi de feuille de match papier (amende 5.24).

Match 54954819 du 29/11/2025 AJ Auxerre 13 - UF Tonnerrois 1 U13U15 F

La commission,

- Demande au club de l'AJ Auxerre de transférer la FMI ou d'envoyer une feuille de match papier, et ce pour lundi 8 décembre 2025, date impérative,
- Amende de 30€ au club de l'AJ Auxerre pour non-envoi de feuille de match papier (amende 5.24).

Match 53450922 du 30/11/2025 Vinneuf 1 – Mont St Sulpice 1 D2 Gp A

La commission,

- Demande au club de Vinneuf de transférer la FMI ou d'envoyer une feuille de match papier, et ce pour lundi 8 décembre 2025, date impérative,
- Amende de 30€ au club de Vinneuf pour non-envoi de feuille de match papier (amende 5.24).

Désignation des Délégués

La commission prend note de la désignation de délégués officiels du district pour le match suivant :

- Match du 06/12/2025 Ent Florentinoise 1 contre Joigny 1 U18 D1
➤ **M. Éric SCIAUD**
- Match du 06/12/2025 St Georges 1 contre Cerisiers 1 U18 D1
➤ **M. Benjamin BOUGAULT**
- Match du 06/12/2025 Gron Véron/Paron 1 contre Champigny 1 Coupe Yonne U15
➤ **M. Jean Philippe VITTOZ**
- Match du 06/12/2025 Héry 1 contre Aillant 1 U18 D2
➤ **M. Michel LE RUEN**



- Match du 07/12/2025 Varennes 2 contre Serein 1 D2
➤ **M. Éric SCIAUD**
- Match du 07/12/2025 St Julien du Sault 1 contre Brianon 1 D3
➤ **M. Jean Philippe VITTOZ**
- Match du 07/12/2025 Joigny 2 contre Vinneuf 1 D2
➤ **M. Michel LE RUEN**
- Match du 07/12/2025 Serein HV 1 contre ECN 3 D3
➤ **M. Benjamin BOUGAULT**

Divers

- La commission
 - Prend note du mail du club de Joigny demandant à faire rentrer des jeunes joueurs en compagnie de leurs seniors lors du match les opposant à Vermenton le 7 décembre,
 - Accepte leur demande.
- La commission prend note des blessés ci-dessous et leur souhaite un prompt et complet rétablissement :
 - DENOLET Stéphane (à la tête), joueur senior de Vermenton,
 - BARRAULT Agathe (à l'annulaire de la main gauche), joueuse U15 de St Fargeau.
- La commission prend note du courriel du club de Vinneuf indiquant la présence de Monsieur Vincent MACHERAT en tant qu'éducateur de leur équipe U13 lors du match U13 D3 les opposant à Villeneuve la Guyard ce samedi 29 novembre.
- La commission prend note du mail de David LAHAYE, arbitre de la rencontre de D2 Auxerre SC 2 - Gurgy 2, indiquant que le joueur SY SAVANE Issa (n°2547782688) portait le numéro 9 et non le 11 comme indiqué sur la FMI.

Fin de la réunion : 19 h 10.

Le Président de séance

M. Didier SCHMINKE

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G ».